

MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 10

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept janvier à 14 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 18/01/2018

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., FAY E.P.
et Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absents : Mr LESBROS JM. Qui a donné procuration à Mr PESCE A. et Mr JACOMET M..

Objet: AMENDES DE POLICE 2018/ **AMENAGEMENT** /AMENDES DE POLICE 2018

ET

SECURITE

EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'aménager en toute sécurité pour les piétons ou usagers de la salle les abords extérieurs de cette dernière avec une rampe d'accès clôturée et fermée par un portail, un parking marqué au sol et aussi l'abattage des arbres menaçant la sécurité autour du bâtiment et en bordure RD 908 dégagant aussi de la clarté.

Un devis de **30 000€ HT** est soumis à l'Assemblée Délibérante avec l'indication de solliciter **3 000.00€** aux Conseillers Départementaux du canton dans le cadre des Amendes de Police 2018.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents est favorable à ce projet, à sa réalisation (juillet 2018) et à la demande d'aide financière dans le cadre des amendes de police. Tous pouvoirs sont conférés à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces se référant à ce projet, pour suivre les travaux et à solliciter les financements.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/01/2018 004-210400909-20180127-DE_2018_005-DE



AMENAGEMENT

ET

SECURITE

EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES

1. NOTE EXPLICATIVE :

Il s'agit d'aménager en toute sécurité pour les piétons ou usagers de la salle les abords extérieur de cette dernière avec une rampe d'accès clôturée et fermée par un portail, un parking marqué au sol et aussi l'abattage des arbres menaçant la sécurité autour du bâtiment et en bordure RD 908 dégagant aussi de la clarté.

2. CÔUT ESTIMATIF DU PROJET :

nature	Prix HT €
Abattage arbres/broyage/évacuation	6 000.00
Décaissement /enrobé parking	10 500.00
Tranchée/drain/évacuation	4 500.00
Mise en place accès	2 000.00
Portail avec sécurité	3 000.00
Clôture de sécurité	4 000.00
Montant total projet	30 000.00
Soit un tarif TTC de 36 000€	

3. RIB :

BANQUE DE France

RC PARIS B 572104891

Relevé d'Identité Bancaire

TITULAIRE : TRESORERIE D'ANNOT

DOMICILIATION : BDF DIGNE LES BAINS

Identification nationale (RIB)

CODE BANQUE

30001

CODE GUICHET

00327

N° DE COMPTE

C041000000

CLE RIB

80

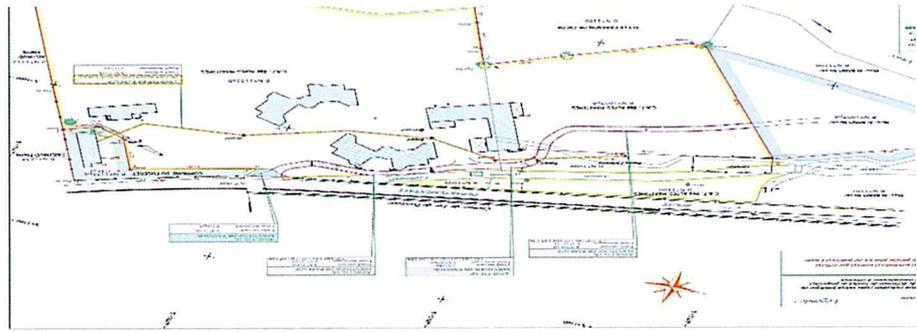
Identification internationale IBAN

FR87 3000 1003 27C0 4100 0000 080

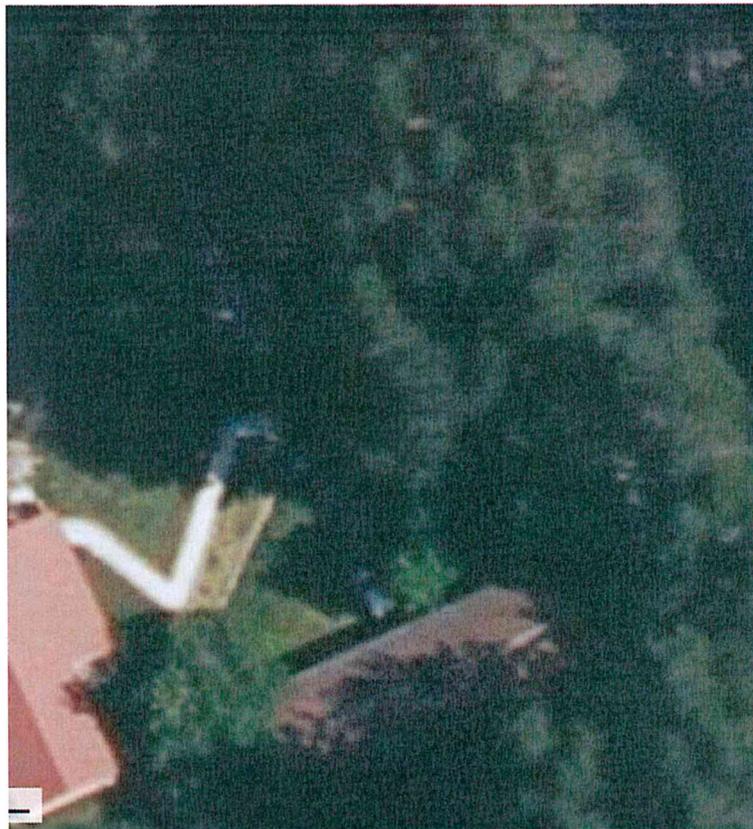
Identifiant Swift de la BDF (BIC) BDFEERPPCCT

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/01/2018 004-210400909-20180127-DE_2018_005-DE

4. PLAN :



5. VUE AERIENNE :



geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 6° 38' 55" E

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/01/2018 004-210400909-20180127-DE_2018_005-DE

AMENAGEMENT ET SECURITE EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES

AMENDES DE POLICE

ECHEANCIER DE REALISATION DES TRAVAUX ET DE LA DEPENSE

Commune: LE FUGERET

Intitulé de l'opération : Aménagement et Sécurité/Extérieur salle des Lunières

Date prévisible de commencement de travaux : JUILLET 2018

Durée des travaux : un mois

Fait à LE FUGERET, le 29/01/2018



André PESCE
Maire de LE FUGERET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Pesce'.

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/01/2018 004-210400909-20180127-DE_2018_005-DE

**AMENAGEMENT
ET
SECURITE
EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES**

AMENDES DE POLICE

ATTESTATION DE LIBRE DISPOSITION DES TERRAINS OU IMMEUBLES

M. PESCE André, Maire de LE FUGERET certifie que la commune :

- est propriétaire des biens

sur lesquels doivent être réalisés les travaux qui font l'objet de la demande de subvention déposée au titre des AMENDES de POLICE, à savoir :

Objet de l'opération : Aménagement et Sécurité/Extérieur salle des Lunières

Coût H.T. de l'opération : 30 000€

Fait à LE FUGERET, le 29/01/2018



André PESCE
Maire de LE FUGERET

A handwritten signature in black ink, appearing to read "André Pesce".

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/01/2018 004-210400909-20180127-DE_2018_005-DE

AMENAGEMENT ET SECURITE EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES

Amendes de Police

ATTESTATION DE NON COMMENCEMENT D'EXECUTION

Je soussigné, PESCE André , Maire de LE FUGERET

atteste que l'opération décrite ci-après, faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR de l'année 2018 n'a pas connu de début d'exécution et m'engage à ne pas commencer l'opération avant la décision d'attribution de l'aide sollicitée.

Objet de l'opération : Aménagement et Sécurité/Extérieur salle des Lunières

Coût H.T. de l'opération : 30 000€

Fait à LE FUGERET, le 29/01/2018



André PESCE
Maire de LE FUGERET

Handwritten signature of André Pesce.

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/01/2018 004-210400909-20180127-DE_2018_005-DE

AMENAGEMENT ET SECURITE EXTERIEUR SALLE DES LUNIERES

AMENDES DE POLICE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

COMMUNE : LE FUGERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU : 27/01/2018

NATURE DE L'OPERATION : Aménagement et Sécurité/Extérieur salle des Lunières

MONTANT DES TRAVAUX (H.T.) : 30 000€

FINANCEMENT :

D.E.T.R. 2018	15 000€ (50%)
Amendes de Police	3 000€ (10%)
AUTOFINANCEMENT	12 000€ (40%)

TOTAL H.T. 30 000€ (100 %)

Certifié exact, le 29/01/2018



André PESCE
Maire de LE FUGERET

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 29/01/2018 004-210400909-20180127-DE_2018_005-DE